

Après la session ordinaire du Conseil municipal consacrée à l'adoption du compte administratif 2016

## Jean-Jacques Igambas Ikinda restitue les travaux aux siens



Jean-Jacques Igambas Ikinda (d) et les autres orateurs lors de leurs communications.



Une vue partielle des populations du 3e arrondissement à l'écoute de leurs hôtes.

RAD  
Port-Gentil/Gabon

Conseiller municipal PDS dans le 3e arrondissement, il a fait part aux populations de son champ politique des grandes lignes des travaux du 20 juillet courant, à l'issue desquels les 73 élus locaux avaient donné quitus au maire de la cité pétrolière, Bernard Apérano, pour sa bonne gestion.

LES populations du 3e arrondissement, notamment celles de la zone dite "Petite route de Sindara", ont été édifiées, dimanche dernier, sur les conclusions de la dernière session ordinaire

du Conseil municipal consacrée à l'examen et à l'adoption du compte administratif 2016. Des assises qui s'étaient déroulées le 20 juillet 2018.

A la base de cette initiative, Jean-Jacques Igambas Ikinda, conseiller municipal sous la bannière du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS), entouré, à l'occasion, de certains de ses pairs du même bord politique. Mais, les échanges se voulaient neutres et dépouillés de toute étiquette politique. Les différents orateurs sont abondamment revenus sur le compte rendu des commissions "af-

faire économiques et financières", "affaires administratives, juridiques, des relations extérieures et de la coopération décentralisée", "affaires techniques, de l'équipement et des infrastructures" et "affaires sociales, de la culture et des sports". Le vote des délibérations n'était pas en reste dans cet exercice qui avait également une portée pédagogique fort appréciée des riverains.

Ce sont 15 délibérations que les 73 conseillers municipaux qui composent l'assemblée municipale de Port-Gentil avaient examinées puis adoptées à l'unanimité, ont rappelé les orateurs.

« Les élus locaux ont donné quitus au maire de la commune, Bernard Apérano, pour la bonne gestion de l'argent des contribuables », a tranché M. Ndzambounga. Au titre de l'exécution du budget primitif 2016, plafonné à 17 milliards 307 millions 314 mille 633 francs, l'on a appris que la municipalité avait enregistré, en recettes, la somme de 11 milliards 558 millions 576 mille 992 francs, répartie entre les recettes propres, les subventions de l'Etat et les ristournes sur impôts. Sur ce montant, l'Hôtel de Ville a dépensé 6 milliards 292 millions 165 mille 519 francs. S'agissant des au-

tres délibérations, l'on retiendra notamment celles autorisant le maire à mener des études pour l'extension du périmètre urbain, à négocier et à signer, après appel d'offres, une convention avec une société en vue de l'aménagement des voiries de la commune. Le maire devra également rechercher un lotissement au profit de la commune, à le morceler et à le céder aux agents municipaux, aux chefs de quartier, aux membres du Conseil communal des sages et à une partie de la population, y compris aux hommes et femmes des médias de Port-Gentil. Une autre délibération

N°17 portait sur le rachat, après expertise, des baux des blocs 1 et 2 du marché de la Balise. La régularisation de la situation de la Société gabonaise de transport (Sogatra) et le carburant de Gabon propre service était aussi au menu. La rencontre de dimanche dernier constituait une bonne tribune pour Jean-Jacques Igambas Ikinda, pour inviter les populations au respect du bien public et de l'environnement. « Nous devons préserver les acquis, afin de poursuivre ensemble, où que nous soyons, le développement au lieu de recommencer à chaque fois », a-t-il concédé.

### Environnement

## Gare aux feux de brousse !



Les abords d'Agripog après le passage des flammes.



Un terrain traversé par des fils électriques. Imaginez les dégâts si l'herbe coupée ici venait à être brûlée.

RAD  
Port-Gentil/Gabon

En cette période de saison sèche, des feux, selon une certaine habitude, sont allumés un peu partout à travers le pays. D'aucuns le font pour nettoyer leurs terrains, sans toutefois mesurer les risques liés à cette

pratique.

DEPUIS de nombreuses semaines déjà, la saison sèche bat son plein dans la ville située à l'embouchure de l'Ogooué (fleuve de 1 200 Km) et centre de l'exploitation pétrolière. Cette période est en effet mise à profit par nombre de riverains pour nettoyer leurs terrains. « Nous ne disposons pas encore de

fonds pour construire. Néanmoins, nous profitons toujours de ces moments pour venir débiter », a confié dame Mbourou, quelque peu vexée du fait que, dans l'intervalle, quelqu'un a profité pour grignoter plusieurs mètres de son terrain dans la zone de l'île Mandji, entre les troisième et quatrième arrondissements. Un litige foncier parmi

tant d'autres... Avec la saison qui n'est qu'à ses débuts, l'herbe dessèche ici et là. Dans le même temps, quelques imprudents s'amuse à jeter des tiges d'allumettes pour la brûler, sans se soucier du danger lié à cette pratique, surtout dans une cité où les sapeurs-pompiers ne disposent presque pas d'équipements appro-

priés pour dompter des incendies. Sans oublier que la métropole est traversée par des tuyaux transportant des hydrocarbures et que de nombreux fils électriques pendent un peu partout. Il se raconte que l'autre semaine, à la hauteur du lycée Thuriaf-Bantsantsa, l'un de ces feux qui embrasait les abords d'Agripog (quatrième

arrondissement) sur une bonne distance, a failli faire une victime: une jeune fille asthmatique d'une dizaine d'années, de passage dans un taxi, a été prise de malaise après avoir inhalé de la fumée. De quoi interpeller les autorités municipales, sur la nécessité de sensibiliser leurs administrés aux dangers des feux de brousse.

Photo : Julie Nguimbi

Photo : Julie Nguimbi

Photo : Julie Nguimbi

Photo : Julie Nguimbi